



**SYNDICAT  
PROFESSIONNEL  
DES ENSEIGNANTS  
ET ENCADRANTS  
DE LA DANSE**

## PROCES-VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION du 15 mars 2021 en visio-conférence

N° 13-2021

Etaient présents : Mario Grimaldi, , Jean Luc Habel, Jacques Cécillon,  
Eric Rey, Sonia Garric, Olivier Terisse, Eric Sourdeau

Excusés : Marc Couderc, Fred Mosa, Marc Fabrici, Céline Guitou

Ordre du jour adopté.

Le PV 12 du conseil d'administration du 8 mars est approuvé à l'unanimité.

Eric Rey et Olivier Terisse nous font part de leurs démarches actuelles en vue de la préconisation d'un chèque loisir « danse » dans leur département respectif. Affaire à suivre...

Il est abordé la mise en place des outils à disposition des Ambassadeurs pour leur permettre de réaliser des contacts avec les enseignants de leur département, par le biais d'un courrier annonçant l'appel téléphonique, la liste des écoles de danses du département et un scénario de soutien d'entretiens. Il est évoqué aussi la possibilité aussi qu'un Ambassadeur puisse organiser une visio-conférence avec le soutien de l'un des membres du CA....

Le Président et Eric Sourdeau abordent la teneur de leur entretien, avec le Président de la FFDanse. Ce contact est jugé très positif par les interlocuteurs. Le domaine de la formation a été au centre des échanges. Le Président fédéral va faire valider le fait qu'un représentant du Speed soit membre permanent de la commission fédérale de formation. Olivier Terisse et Eric Rey se proposent comme titulaire et suppléant. Les membres du Ca approuvent cette nomination. Projets de la FFDanse : mise en place d'un Institut de formation, réalisation à très court terme d'un diplôme fédéral pour les enseignants du Breaking avec inscription au RNCP. Abandon de l'idée de diplômes d'Etat au-delà de celui qui existe pour les disciplines artistiques, mais valorisation du CFID par un second niveau et l'idée d'inciter les maires des communes à cette exigence de CFID pour usage de salles municipales.

Le Président va relancer la CNDI pour avancer pour le rapprochement d'un Ministère qui soit à même de prendre en considération notre profession. Parallèlement un courrier dans ce sens va être adressé à des députés de la « majorité » pour nous aider à taper à la bonne porte.

Olivier Terisse, va nous transmettre rapidement la maquette d'un dossier presse qui présente la profession d'enseignant.

Le Président

Le Secrétaire de séance